



## BURKINA FASO

Mission Permanente auprès de  
l'Organisation pour l'Interdiction  
des Armes Chimiques

Unité- Progrès-Justice

# VINGT-QUATRIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES ETATS PARTIES DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES (OIAC)

La Haye, 25-29 novembre 2019

## DECLARATION DU BURKINA FASO

*27 novembre 2019*

**Monsieur le Président,**

Je voudrais à l'entame de mon propos, vous adresser mes vives félicitations ainsi que celle de ma délégation pour votre brillante élection à la présidence de cette vingt-quatrième session de la Conférence des Etats Parties. La délégation du Burkina Faso vous assure de son entière disponibilité à vous accompagner dans la réussite de votre mission.

Je voudrais aussi saluer l'engagement et la clairvoyance avec laquelle, l'ambassadeur Yun-young **Lee** a dirigé les travaux de notre dernière session.

Le Burkina Faso salue l'excellent travail du Secrétariat technique qui, sous la direction de l'Ambassadeur Fernando ARIAS a brillamment organisé cette conférence et voudrait ici lui renouveler sa confiance et son plein soutien dans les actions qu'il entreprend à la tête de notre organisation.

Le Burkina Faso est solidaire de la Déclaration faite au nom des Pays du Mouvement des Non-Alignés et de la Chine par Son Excellence Jafar Huseyn-ZADA d'Azerbaïdjan. Mon pays soutient également la Déclaration faite par l'Ambassadeur du Soudan au nom du Groupe Afrique.

**Monsieur le Président,**

La persistance de l'utilisation de produits ou d'armes chimiques comme armes de guerre ces dernières années viennent nous rappeler les menaces permanentes sur la sécurité internationale et montre encore l'importance de notre organisation dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive notamment les armes chimiques.

Les défis qui sont les nôtres sont énormes au regard de la multiplication des acteurs non étatiques dans plusieurs parties du globe. Cette situation doit interpeller chacun de nous quand on connaît la détermination des groupes terroristes à mettre la sécurité mondiale en péril. Dans les pays du Sahel dont mon pays le Burkina Faso fait partie, divers groupes terroristes utilisent des produits chimiques dans la commission des actes terroristes. Il devient alors impératif pour chacun des membres de notre organisation de veiller au contrôle de la circulation des produits chimiques.

Le Burkina Faso se réjouit d'ailleurs de ce que ce contrôle soit une des actions prioritaires du 5<sup>e</sup> Programme pour l'Afrique auquel notre Conférence est appelée à accorder toute son attention.

**Monsieur le Président,**

**Distingués délégués,**

Notre 24<sup>e</sup> session doit se pencher sur le programme et le budget de notre organisation pour l'année prochaine. Le Burkina Faso plaide pour que le consensus prévale dans l'adoption de ce budget afin de donner au Secrétariat de légitimes moyens pour mettre en œuvre le programme. La mise en œuvre d'un budget-programme bisannuel avec un examen

périodique annuel nous permettra d'avoir une lisibilité et des orientations claires sur les actions à mettre en œuvre pour rendre notre organisation plus forte, plus dynamique, plus efficace et mieux adapté aux évolutions scientifiques et technologiques. La mise en place du Centre de recherche en chimie et en technologie (le Centre Chem Tech) permettra à notre organisation de se doter de moyens technologiques et scientifiques pour faire face aux défis présents et futurs de la mise en œuvre intégrale des différentes dispositions pertinentes de la Convention.

L'utilisation pacifique de la chimie, notamment la mise en œuvre intégrale des dispositions de l'Article XI de la Convention, devrait davantage être prônée pour permettre le développement économique et social de nos pays et lutter contre la pauvreté.

C'est pour cela que le Burkina Faso souhaite le renforcement de la coopération internationale en matière technologique et scientifique, afin de permettre à nos Etats de pouvoir bénéficier des récentes avancées dans le domaine de la chimie. Cette solidarité renforce la confiance entre les parties prenantes et bénéficie à l'humanité toute entière et participe aux idéaux de notre organisation.

**Monsieur le Président,**

Pour la première fois depuis l'adoption de la Convention, notre Organisation est appelée à regarder de plus près la liste des produits que nous avons inscrits au Tableau 1. Les deux propositions qui sont sur la

table dont le principe est de construire davantage un monde plus sûr en matière d'armes chimiques doit emporter notre adhésion à tous et le Burkina Faso souhaiterait que notre Conférence adopte ces nouvelles propositions, preuve de notre engagement à construire un avenir sûr sans arme chimique pour les générations actuelles et futures.

La 23<sup>e</sup> session avait instamment souhaité de profondes réformes managériales au sein de notre Secrétariat. Le Burkina Faso se réjouit et félicite le Directeur Général, l'Ambassadeur Fernando ARIAS pour avoir établi la parité homme-femme dans le staff managérial. Le Burkina Faso ne doute pas que sa volonté de réforme le poussera au second objectif qui est d'asseoir davantage un équilibre régional dans le personnel de l'organisation notamment pour le continent africain.

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso saisit l'opportunité de cette 24<sup>e</sup> session, pour exhorter tous les pays qui n'ont pas encore adhéré à la Convention, à le faire dans les meilleurs délais et aux pays détenteurs d'armes chimiques à redoubler d'efforts pour respecter les délais de destruction de l'ensemble de leurs stocks qu'ils ont librement fixés. C'est seulement à ce prix que, l'objectif principal de l'élimination complète des armes chimiques pourrait être atteint. Pour notre sécurité collective, pour la sécurité de nos alliés et de nos amis, pour la sécurité de l'humanité tout entière, il nous faut nous engager et nous impliquer véritablement dans

la recherche de solutions pérennes pour l'avènement d'un monde plus sûr, c'est-à-dire débarrasser de toute arme chimique.

Je souhaite pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie !

***Monsieur le Président, je demande que ma déclaration soit enregistrée et publiée sur le site internet et l'extranet de notre Organisation comme déclaration officielle du Burkina Faso.***